



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DECISION D'ATTRIBUTION

A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du pouvoir adjudicateur

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE

Place Clémenceau

CS 30138

64404 OLRON SAINTE-MARIE Cedex

Tél : 05.59.39.99.99

Courriel : marches.publics@hautbearn.fr

Adresse internet : <http://www.oloron-ste-marie.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Bernard UTHURRY

Maire de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie

B – OBJET DE LA CONSULTATION

Objet du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation – transformation de la friche à Oloron Sainte-Marie.

Procédure de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure concurrentielle avec négociation en application des articles R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la Commande Publique.

C – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Publicité :

Date d'envoi à la publication : le 28 septembre 2022

Support de publication : Profil acheteur www.demat-ampa.fr

Date et heure limites de réception des offres : le 16 décembre 2022 à 12h00

Date de validité des offres : 120 jours

D – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Lors de sa réunion en date du **16 janvier 2023**, la Commission d'Appel d'Offres était composée comme suit :

Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
UTHURRY Bernard	Maire et Président de la Commission d'Appel d'Offres	T
ROSSI Brigitte	Adjointe au Maire	T
MAILLET Patrick	Adjoint au Maire	T
VILLALBA Raymond	Conseiller Municipal	T
LABARTHE André	Conseiller Municipal	T

Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
PARIS Laurent	Directeur Général des Services
CRAMPE Natacha	Cheffe de projet Petites Villes de Demain
CHAMBON Marc	Assistant à Maîtrise d'ouvrage SEPA
AGUIAR Aurélie	Gestionnaire Marchés Publics
LASSEUBE-SARTHOU Nathalie	Responsable Service commun Commande Publique

E – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le quorum est atteint :

- OUI
 NON

La commission d'Appel d'Offres

- PEUT
 NE PEUT PAS

valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'Appel d'Offres :

Nathalie LASSEUBE-SARTHOU – Rédacteur principal 1^{ère} classe – Responsable du service commun commande publique.

F – CLASSEMENT DES OFFRES

Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 1

G – DECISION D'ATTRIBUTION

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'Appel d'Offres, décide :

D'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : **COLLECTIF ENCORE – 3 rue du Gave - 64270 AUTERRIVE**

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;


pour les motifs mentionnés ci-dessous :

Demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

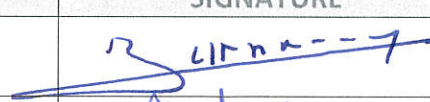
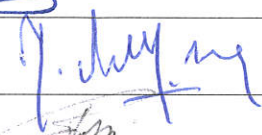


Résultats des votes :

- Pour : 4
- Contre :
- Abstentions : 1

H – OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Je prends acte et ne prends pas un vote. 

I – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

NOM	QUALITE	SIGNATURE
UTHURRY Bernard	Maire et Président de la Commission	
VILLALBA Raymond	Conseiller municipal	
ROSSI Brigitte	Adjointe au Maire	
MAILLET Patrick	Adjoint au Maire	
LABARTHE André	Conseiller municipal d'opposition	